

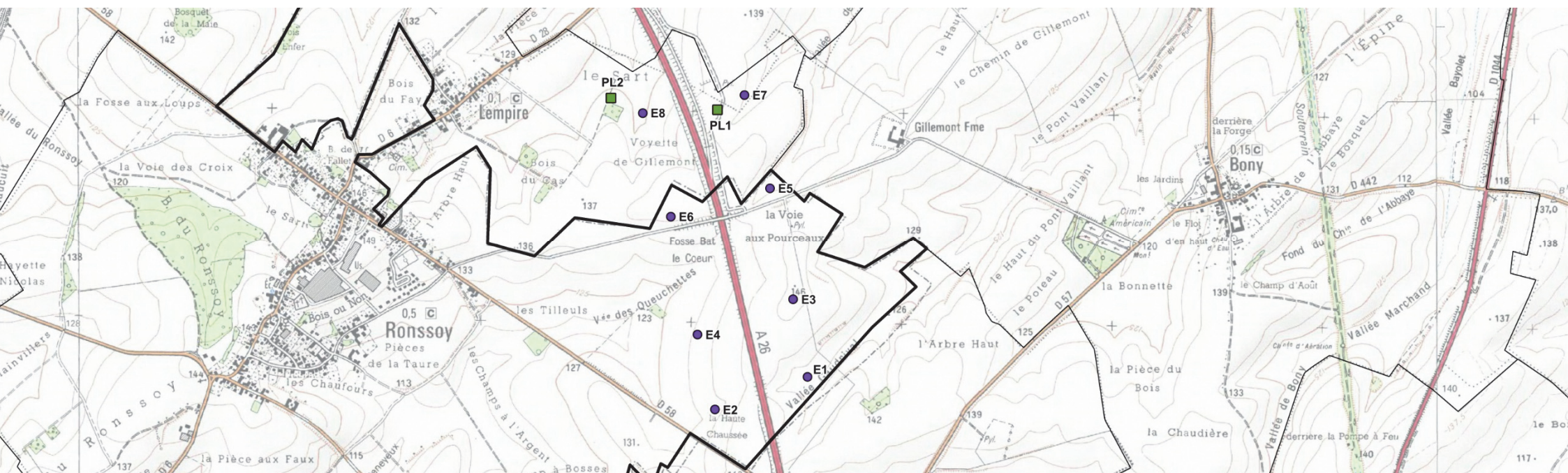
ENQUÊTE PUBLIQUE

Venez donner votre avis sur le projet lors des permanences du commissaire enquêteur :

- à la mairie de **LE RONSSOY**:
 - le lundi 29 avril 2019, de 15 heures à 18 heures
 - le samedi 11 mai 2019, de 9 heures à 12 heures
 - le mercredi 29 mai 2019, de 15 heures à 18 heures
- à la mairie de **LEMPIRE** :
 - le mercredi 15 mai 2019, de 16 heures à 19 heures
 - le mercredi 22 mai 2019, de 16 heures à 19 heures



Vue depuis la Grande rue, proche de la mairie à Lempire (l'éolienne la plus proche est à 870m).



Présentation du projet

Le projet éolien du Ronssoy - Lempire développé en parti sur le territoire de votre commune est actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat pour l'obtention d'une autorisation d'exploiter et sera prochainement en enquête publique.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Nombre d'éoliennes : **8 dont 2 sur le territoire de votre commune**
Hauteur en bout de pale : **150 m**
Puissance unitaire : **entre 2 et 3,6 MW**
(en fonction du modèle d'éolienne retenue après autorisation du projet)
Construction du projet envisagée en **2020-2021**

Les retombées économiques et financières

Un parc éolien étant soumis à différents impôts, les retombées fiscales annuelles (pour 2 éoliennes de 3,6MW de puissance unitaire sur le territoire de Lempire) sont réparties de la manière suivante :



Certaines infrastructures du projet étant implantées sur des terrains communaux, la commune de Lempire percevra également **5000€** de loyer annuel pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

Ces sommes pourront être réinvesties dans des projets locaux profitables à tous (routes, réseaux, rénovations, constructions diverses, embellissement de la commune...) ou couvrir des frais de fonctionnement et d'équipements collectifs.

L'intérêt écologique

L'éolien est une énergie dite renouvelable car elle produit de l'électricité à la seule force du vent. Pas d'émissions de gaz ni de particules, nulle influence sur la qualité de l'air. Même chose pour les sols, pas de déchets, aucun rejet, pas d'effluents.

De plus, 98% du poids des matériaux constituant une éolienne sont recyclables.

L'énergie éolienne est ainsi une alternative aux énergies fossiles, permettant à la fois de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de donner une indépendance énergétique à notre pays.

La production électrique envisagée du projet éolien du Ronssoy – Lempire est de **70 millions de kWh/an** soit la consommation annuelle d'environ 20 000 personnes, eau chaude sanitaire et chauffage inclus.

Mesures paysagères

Suite à l'implantation des éoliennes, des mesures paysagères seront réalisées au sein des villages riverains du parc.

Notamment des plantations en fond de jardins seront proposées aux riverains directement exposés aux vues sur les éoliennes.

Ces plantations seront réalisées par un paysagiste selon les desiderata de chaque riverain et entièrement prise en charge par la société d'exploitation des éoliennes.

Un enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens est également proposé, sur au moins 200m au cœur du village, l'emplacement restant encore à être défini par la commune.

Ci-dessous un photomontage présentant la Grande rue de Lempire sans réseaux aériens :



Le projet éolien du Ronssoy - Lempire

Quel intérêt pour vous et votre commune ?



Photomontage du projet depuis la route départementale n°332 à l'est d'Hargicourt (l'éolienne la plus proche est située à 1,8 km)



Energie du Ronssoy

(société en charge du projet, filiale à 100% du groupe wpd)

32-36 rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt
01 84 86 05 32
c.heirwegh@wpd.fr

Chef de Projet :
Clément Heirwegh